

Relais Petite Enfance



Les Relais Petite Enfance sont des interlocuteurs privilégiés de la politique Petite Enfance sur l'ensemble du département.



Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Service Petite Enfance

Relais Petite Enfance
16 place de la Libération - BP 500085
43 003 Le-Puy-en-Velay

Tél : 04.71.02.49.77



L'essentiel et plus encore

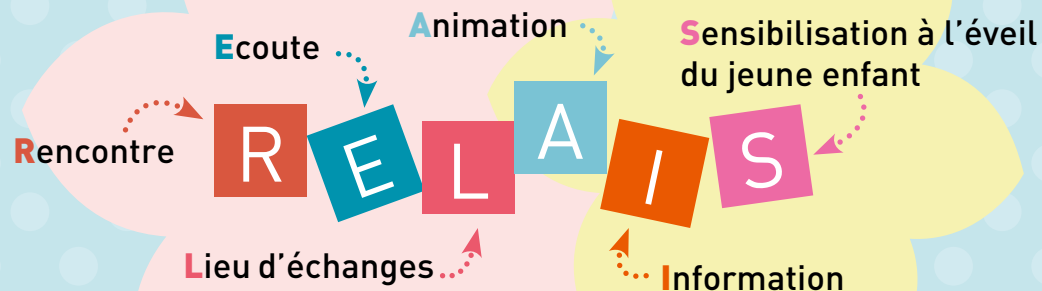


Relais Petite Enfance

*Un lieu ressource
pour l'accueil des jeunes enfants
et des professionnels
de la petite enfance*



••• Anne Couriol - 04 71 09 63 33



Soutien, conseils au quotidien pour l'accueil et le développement du jeune enfant

Parents

- * Être informés sur les différents modes d'accueil de votre territoire
- * Bénéficier d'un entretien individualisé pour cerner vos besoins d'accueil
- * Disposer des coordonnées des différents professionnels susceptibles d'accueillir votre enfant
- * Être informés sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)
- * Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec l'assistant maternel ou la garde à domicile

Assistants maternels

- * Être mis en relation avec les familles
- * Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- * Être informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- * Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- * Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- * Participer à des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants de moins de 6 ans que vous avez en accueil
- * Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur

Gardes d'enfants au domicile des familles

- * Être mis en relation avec les familles
- * Avoir des renseignements sur votre statut de salarié du particulier employeur (droits et devoirs)
- * Être informés sur vos possibilités de formation professionnelle continue
- * Perfectionner et développer vos connaissances et compétences
- * Rencontrer et échanger avec d'autres professionnels
- * Participer à des temps collectifs d'éveil et de socialisation avec les enfants que vous avez en accueil
- * Avoir la possibilité d'être accompagnés dans la relation avec votre employeur

Professionnels en devenir

- * Être informés sur les conditions d'accès aux métiers de la petite enfance (assistant maternel, garde d'enfants à domicile, éducateur de jeunes enfants, ATSEM, auxiliaire de puériculture, puéricultrice)

Enfants

- * Fréquenter le relais à l'occasion de temps collectifs de socialisation dans des locaux adaptés
- * Participer à des ateliers d'éveil (activités manuelles, éveil musical et corporel...)
- * Partager des temps festifs
- * Bénéficier des ressources locales (médiathèque, ludothèque) et des actions passerelles (multi-accueil, accueils de loisirs, école maternelle...)

